

MA CANDIDATURE

JE POSTULE

Directement sur
<https://mobilities.groupe-vyv.fr>

Ma candidature est étudiée par un chargé de recrutement. Je peux être invité(e) à un entretien téléphonique pour préciser mes aspirations professionnelles et étudier l'adéquation de mon projet avec le poste à pourvoir.

Si je reçois une réponse négative à ce stade, je peux prendre contact avec le chargé du recrutement afin d'en savoir plus. Je peux me positionner sur d'autres opportunités sans attendre

ENTRETIEN RH

Echanges sur mes compétences, mes expériences, mon projet professionnel et prise de connaissance du futur poste

Je rencontre le chargé de recrutement du poste sur lequel j'ai postulé. Si l'entretien se passe bien, et si je décide de poursuivre ma démarche, j'informe mon responsable hiérarchique du projet envisagé.

Si l'entretien n'est pas concluant, je reçois une réponse personnalisée afin de connaître les raisons du refus. En aucun cas, mon manager n'est informé. Je peux me positionner sur d'autres opportunités sans attendre.

ENTRETIEN Manager(s)

Echanges sur mon parcours, ma motivation, et présentation plus approfondie de mes futures missions

Je rencontre généralement mon futur manager afin de me projeter au mieux sur le poste, dans la future équipe ainsi que dans le contexte de travail.

Si l'entretien n'est pas concluant, je recevrai une réponse personnalisée afin de comprendre les raisons du refus et je peux me positionner sur d'autres opportunités sans attendre

MA CANDIDATURE EST VALIDEE

Proposition de mobilité

Je décide (**ou non**) de réaliser mon projet de mobilité.

**Début de mon
parcours de mobilité...**

MON PARCOURS DE MOBILITE

SIGNATURE DE LA CONVENTION TRIPARTITE

et organisation de ma mobilité

Une convention de mobilité tripartite est rédigée et signée par l'entité d'accueil, mon entité actuelle et moi-même. Cette convention organise ma mobilité et notamment la durée et les dates de ma période d'immersion.

MA PERIODE D'IMMERSION

D'une durée de
2 semaines à 2 mois

Alors que je suis encore salarié(e) de mon entité actuelle, je bénéficie de l'opportunité de découvrir mon futur environnement de travail et mon futur poste en intégrant l'entité ciblée pour un temps donné.

BILAN DE MA PERIODE D'IMMERSION

Je décide d'intégrer ou non
la nouvelle entité

A l'issue de cette période d'immersion, je rencontre mon interlocuteur RH pour faire le bilan de cette période d'immersion. Mon futur manager est également interrogé sur la suite à donner à mon projet de mobilité.

Si nous ne souhaitons pas poursuivre, je reprends mon poste dans mon entité d'origine, aux conditions d'origine.

MON INTEGRATION

Je signe mon nouveau contrat de travail...

Je bénéficie du dispositif d'intégration déployé par ma nouvelle entité ainsi que de l'accompagnement de mon nouveau manager et de la fonction RH.